

DEMANDEURS D'ASILE**Des mineurs d'âge
expulsés en avion militaire**

La Belgique a placé au moins 23 mineurs sur un vol militaire ces dernières années, rapporte lundi De Standaard.

Les députés Benoît Hellings (Écolo) et Wouter De Vriendt (Groen) ont réagi en estimant que la criminalisation d'enfants demandeurs d'asile, rapatriés de la sorte au même titre que des demandeurs d'asile condamnés par la Justice, doit cesser.

Selon le quotidien flamand, ces jeunes ont été placés sur des vols spéciaux, sécurisés, à bord d'appareils militaires, pour être renvoyés dans leur pays d'origine avec leur famille. « *Des enfants issus de familles qui n'ont pas reçu le droit de séjourner légalement chez nous ne sont pas des criminels ! Pourtant, Theo Francken*

les considère comme tels. Ce comportement est indigne d'un État démocratique comme la Belgique », s'indigne Benoît Hellings, qui réclame la transparence totale à la Chambre sur ces vols.

« *Les déportations militaires d'enfants ne correspondent pas aux normes et valeurs d'une démocratie occidentale*, appuie Wouter De Vriendt. *Cela prouve que Theo Francken traite les plus vulnérables non pas avec douceur, mais impitoyablement.* »

Le secrétaire d'État à l'Asile et la Migration justifie cette mesure, exceptionnelle, par l'intention affichée par les familles en question de se rebeller. Sont également concernées les familles avec beaucoup d'enfants. ■